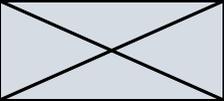


Dates limites et documents

		CM2	Elémentaire (hors CM2)
Notification écrite de la décision du conseil des maîtres	Ecole > Famille	26/03/2021 Notification de poursuite de scolarité (disponible sur ONDE)	16/04/2020 Annexe 3
Décision écrite des parents	Famille > Ecole	16/04/2021 Notification de poursuite de scolarité Annexe 2 (à donner aux parents notifiant leur refus)	12/05/2021 Annexe 3
Transmission du refus des parents et du dossier de l'élève	Ecole > IEN	23/04/2021 Notification de poursuite de scolarité ----- dossier élève (avis de synthèse du conseil des maîtres, livret de compétences, PPRE, traces écrites...) courrier de motivation des parents ou du responsable légal	18/05/2021 Annexe 3
	IEN > DSDEN	11/05/2021 Annexe 4 ----- dossier élève + courrier des parents (avis de synthèse du conseil des maîtres, livret de compétences, PPRE, traces écrites...)	25/05/2021 Annexes 3 et 4.1 (avis IEN)
Appel téléphonique des parents pour prendre rendez-vous s'ils souhaitent être entendus par la commission	FAMILLE > DSDEN	10/05/2021 9h00 - 12h00 / 14h00 - 15h30 11/05/2021 9h00 - 12h00 / 14h00 - 15h30	26/05/2021 9h00 - 12h00 / 14h00 - 15h30 27/05/2021 9h00 - 12h00 / 14h00 - 15h30
Commission départementale à la DSDEN		17/05/2021 à 09h00	01/06/2021 à 09h00
Notification de la décision de la commission	IENA > FAMILLE IENA > IEN > ECOLE	A l'issue de la commission.	